

BULLETIN MUNICIPAL



Janvier 2020

Le mot du Maire

Chères Balloçaises, Chers Balloçais,

En ce début d'année, je vous présente à vous, votre famille et à vos proches, une très bonne année et une bonne santé.

L'année 2019 a commencé par des réunions publiques qui nous ont permis d'échanger sur les problèmes que vous rencontrez.

Mais elle a surtout été marquée par le festival gourmand des communes aux noms burlesques les 6 et 7 juillet. Pendant ce week-end, environ 10 000 personnes sont venues découvrir les produits du terroir des différentes communes venant de toute la France et de nos producteurs locaux. Grâce à l'association qui a porté cet événement, ce week-end fut une réussite.

J'ai constaté l'enthousiasme de la population balloçaise et celle des communes avoisinantes avant, pendant et après cette manifestation. Je voudrais à nouveau remercier toutes les balloçaises, tous les balloçais ainsi que l'association. Faisons en sorte que l'entraide, l'union et la solidarité présentes pendant cet événement se perpétuent.

Cette nouvelle année commence et la municipalité poursuit les travaux engagés, nécessaires à notre sécurité et indispensables pour l'attractivité de notre village.

Beaucoup d'entre vous ont choisi notre commune pour son calme, ses services et sa qualité de vie. En 2020, nous lançons une révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). En effet l'offre de terrains constructibles n'est plus suffisante, de nouvelles contraintes légales, des demandes faites par la population et des demandes des services de l'Etat ou du Département en sont les raisons. Nous entamons également les démarches pour adhérer au protocole de participation citoyenne. Vous serez sollicités pour exprimer votre avis lors de réunions publiques.

La municipalité et l'ensemble des agents communaux sont à votre disposition.

N'oubliez pas d'utiliser l'application IntraMuros qui vous informe des événements de notre commune en temps réel.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.



Votre maire,

François QUARGNUL

SOMMAIRE

Les commissions du Conseil Municipal

⇒ Finances _____	1-2
⇒ Action sociale _____	3-4
⇒ Urbanisme _____	5-6
⇒ Vie Locale _____	7-8

Côté Mairie

⇒ Etat Civil / élections _____	9
⇒ Services administratifs _____	10
⇒ Permanences/Recensement/bruit de voisinage _____	11
⇒ Infos pratiques _____	12
⇒ Tarifs 2020 _____	13-14

Vie locale

⇒ Les associations _____	15
⇒ Les acteurs économiques _____	16
⇒ La vie scolaire	
* Ecole Alphonse Lefizelier _____	17-18
* Ecole St Antoine _____	19-20

Intercommunalité

⇒ Projets jeunes _____	21
⇒ Bassin de l'Oudon _____	22
⇒ Mot de la Gendarmerie _____	23

Infos diverses

⇒ Polleniz _____	24
⇒ Poste climatique _____	25

Agenda

⇒ Agenda 2020 _____	26
---------------------	----

Finances

Raymond HOUDIN

Les dépenses de fonctionnement du budget principal de 2019 s'élèvent à 830 401 €.

Les recettes de fonctionnement du budget principal de 2019 : 1 373 830 € y compris le report du 31/12/2018 pour 58 326 soit 1 315 504 € sans ce report.

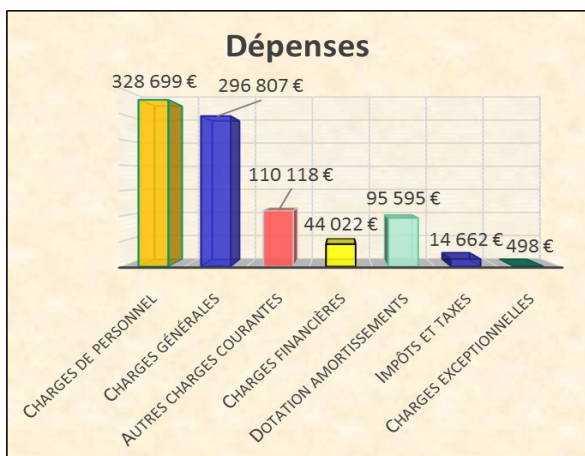
Le résultat excédentaire sera, comme chaque année, réparti entre la section de fonctionnement et celle de l'investissement pour l'année 2020.

En investissement au budget principal : 390 624€ en dépenses et 793 572€ en recettes y compris le résultat au 31/12/2018 (601 508 €). Les principales dépenses, hormis le remboursement des emprunts en capital (120 262 €) ont été consacrées :

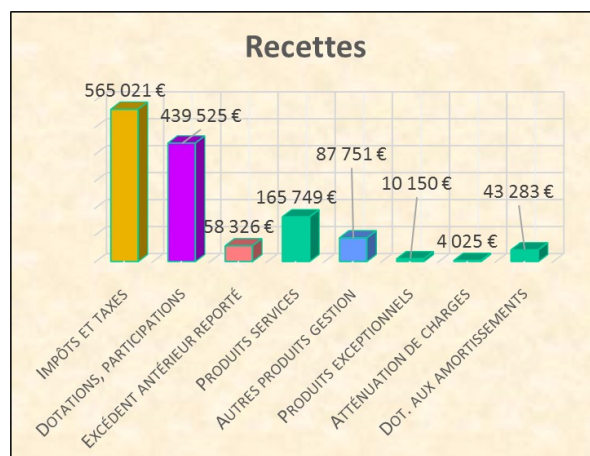
- ◇ Aux travaux de réseaux électriques et éclairage public route de Craon (phase 2) pour 56 439 €
- ◇ Aux travaux de voirie et réseaux : trottoirs centre bourg, rue du Pré du bourg, éclairage public LED pour 66 756 €
- ◇ A l'achat du fonds de commerce et licence IV de la Renaissance pour 28 244 €.

Tous les montants de ces budgets restent à valider par notre comptable public de la Trésorerie de Craon.

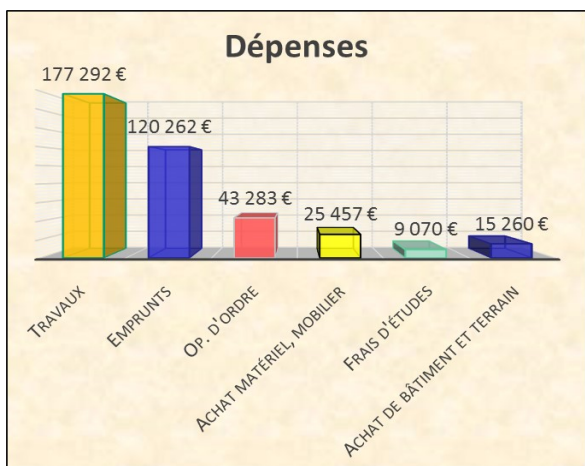
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



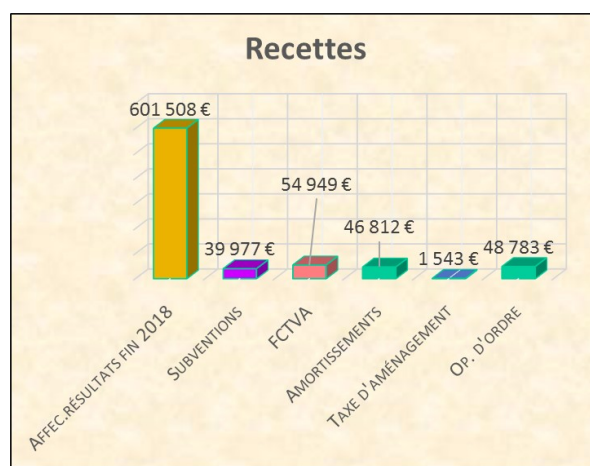
REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Dotations de l'état : le classement de notre commune dans la catégorie des « bourg-centre » nous permet d'obtenir la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) soit 168 015 € (150 696 € en 2018).

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) nous a été attribuée pour un montant de 147 802 € (146 751 € en 2018).

Activités économiques

C'est la communauté de Communes qui détient la compétence de la gestion sur l'ensemble de son territoire : gestion des installations et maintien du dernier commerce.

Mais le maintien de l'ensemble de nos différents commerces dépend de nous tous, particuliers et membres des associations locales.

Comme dans toutes les communes de notre taille, ce n'est pas facile pour ces commerces de poursuivre leur activité sans une collaboration même minime de la population locale.

A noter l'ouverture du restaurant L'ATELIER dans la zone économique route de Craon.

Ressources humaines

Suite au départ d' Isabelle HAUBOIS le 1er septembre 2019, Isabelle SERTIN est arrivée pour un CDD de 1 an.

Certains postes sont mutualisés avec le CIAS.

Des rencontres après chaque réunion de conseil municipal avec les agents des services administratif et technique sont organisées.

Des entretiens individuels ont été réalisés en janvier 2020 par les membres de la commission Ressources Humaines (Maire- Adjoints—Liliane Maillerie)

Organigramme par filières

Administratif	Technique	Sociale	Animation
Roselyne CHAUVIN (rédacteur principal)	Guillaume MARTIN Ambroise PERRIER Jonathan CORMIER	Gwladys CLAVIER (agent spécialisé principal des écoles maternelles)	Laëtitia ELUARD jusqu'au 12/03/2020 puis Emilie TRICARD (directrice)
Axelle FERRÉ (adjoint administratif et agence postale)	Isabelle SERTIN Elodie GRUEL (ménage bâtiments communaux)	Kibby LABARRE (adjoint territorial d'animation)	Ariane GUESNERIE Katia RONCHETI Isabelle SERTIN Elodie GRUEL Brigitte GRUEL (adjoints d'animation)
	Yves GARNIER Didier ELUARD (service déchetterie)		

Pour conclure, je remercie tous les électeurs de la commune qui m'ont fait confiance pendant 25 années.

Ainsi que les 36 conseillers et conseillères que j'ai côtoyés pendant 4 mandats.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2020, une très bonne santé.

« J'ai tellement voulu rester jeune longtemps que je ne me suis pas vu vieillir ».

Raymond HOUDIN

Adjoint au budget - activités économiques
ressources humaines

Action sociale et services à la population

Maxime CHAUVIN

Enfance

Les effectifs d'enfants scolarisés sur notre commune sont en baisse de 14 élèves soit 6 %



215 enfants scolarisés à la rentrée de septembre

École LEFIZELLIER
110 enfants

École ST ANTOINE
105 enfants

Les 2 établissements accueillent 75 enfants de communes voisines, résidants majoritairement La Roë et Livré la Touche (regroupement pédagogique) ainsi que Fontaine-Couverte, Laubrières....

Restauration scolaire

18 345 repas servis
Stable

ALSH site BALLOTS / CIAS

136 enfants
16 026 h d'animation
stable

Accueil périscolaire

121 enfants
15 847 h d'accueil
En hausse

L'accueil périscolaire a connu une nette progression de fréquentation en 2019. Suite au départ de Constance PHILIPPE, nous remercions Laëtitia ELUARD qui a accepté de reprendre la direction de l'accueil dans l'attente d'une nouvelle embauche. Nous aurons le plaisir d'accueillir en mars prochain Emilie TRICARD (en poste actuellement à la mairie de Orléans).

Les agents d'encadrement et d'animation interviennent tout au long de la semaine et pendant les vacances scolaires. Nous restons à votre écoute pour apporter satisfaction aux enfants et familles (école, restauration, accueil).

Rappel : vos inscriptions sont à réaliser via internet sur le site www.familles.paysdecraon.fr pour éviter toute majoration tarifaire.

Argent de poche

8 jeunes ont été volontaires pour participer en 2019 au dispositif argent de poche.

Plusieurs chantiers ont été réalisés : peinture à l'école et au complexe sportif, fabrication d'hôtels à insectes et cabanes à hérissons, rénovation des écritures au monument aux morts.



Repas des aînés

Cette année 79 repas ont été servis pour le repas annuel des aînés qui se déroule toujours dans une bonne ambiance avec cette année une nouvelle animation et 14 repas ont été portés à domicile.

Cette journée reste un moment de convivialité à partager.

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Philippine RÉBILLARD domiciliée à Ballots a participé avec ses camarades de classe et a été lauréate de ce concours.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, elle est venue présenter son dossier avec la projection d'un documentaire qui est disponible en mairie si vous souhaitez le regarder.

Maintien à domicile

3322 repas ont été distribués par l'équipe de bénévoles de BALLOTS en 2019 (3523 distribués en 2018) pour 22 bénéficiaires dont 6 sur des communes voisines. Tous nos remerciements aux bénévoles qui consacrent de leur temps pour assurer ce service permettant le maintien à domicile. De nouvelles personnes sont arrivées pour renforcer l'équipe: André GOHIER et René GUIFFAUT.

Espace France Services

Ce lieu d'accueil est ouvert à tous pour vous aider dans vos démarches (prestations sociales, emploi, retraite, impôts...)

Contact 02.43.09.09.65

Lieu : CIAS 29 rue de la Libération à CRAON.

Projet

Une commission est chargée d'étudier le renouvellement des structures de jeux pour enfants sur la commune.

Plusieurs fournisseurs ont été rencontrés, l'installation des premiers jeux se fera courant 2020 et en priorité sur les lieux où nous avons été contraints de retirer les installations qui n'étaient plus aux normes : parc de loisirs, école.



Je remercie l'ensemble des agents communaux qui restent à votre disposition pour assurer les services apportés sur la commune et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette année 2020, santé, bonheur parmi vos proches et prospérité.

Maxime CHAUVIN

Adjoint à l'action sociale
Vice-Président de la Communauté de
Communes du Pays de Craon

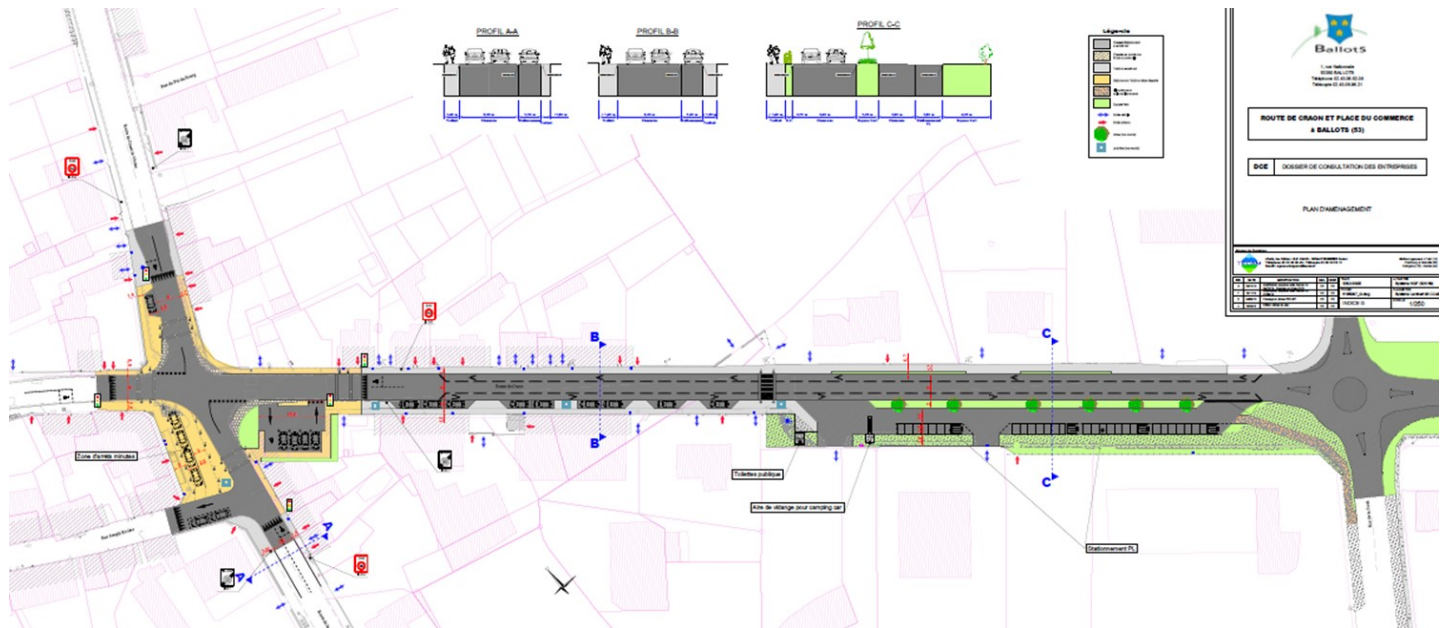
Voirie—Urbanisme

François QUARGNUL

Voirie

Les voiries communales et chemins ruraux sont entretenus par la Communauté de Communes du Pays de Craon sur proposition de la Commune.

Travaux route de Craon : phase 2 avec un début des travaux courant mars pour une durée de 13 semaines.



Rappel

- Pour chaque riverain : l'entretien des pieds de mur de chaque maison ou parcelle (notamment pour les herbes indésirables, feuilles...) est à la charge de ceux-ci, tout comme le déneigement. La veille du passage de la balayeuse mécanique, vous pouvez laisser ces herbes dans le caniveau (voir tableau ci-contre pour les passages).
- Chaque propriétaire est tenu d'élaguer ses branches et racines d'arbres, ses haies qui avancent sur l'emprise des voies publiques, en référence aux articles : L 2212-2-2 du CGCT, D 161-24 et L 162-2 du code rural. La commune pourra procéder à l'exécution de ces travaux à la charge des propriétaires négligents. Cette procédure sera d'autant plus appliquée et indispensable en raison du passage de la fibre optique en partie aérienne à la place des fils de cuivre actuels.
- Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage de ces déjections sur la partie du domaine communal. Il faut également tenir son chien en laisse sur la voie publique.

Adressage

Les panneaux ont été choisis et seront installés en campagne courant du 1^{er} semestre 2020. Chaque propriétaire et locataire recevra un courrier mentionnant sa nouvelle adresse accompagné d'un guide. Les noms de rues dans l'agglomération ne changent pas.





Tel : 02 43 37 33 14
Mail : contact@lps-balayage.fr

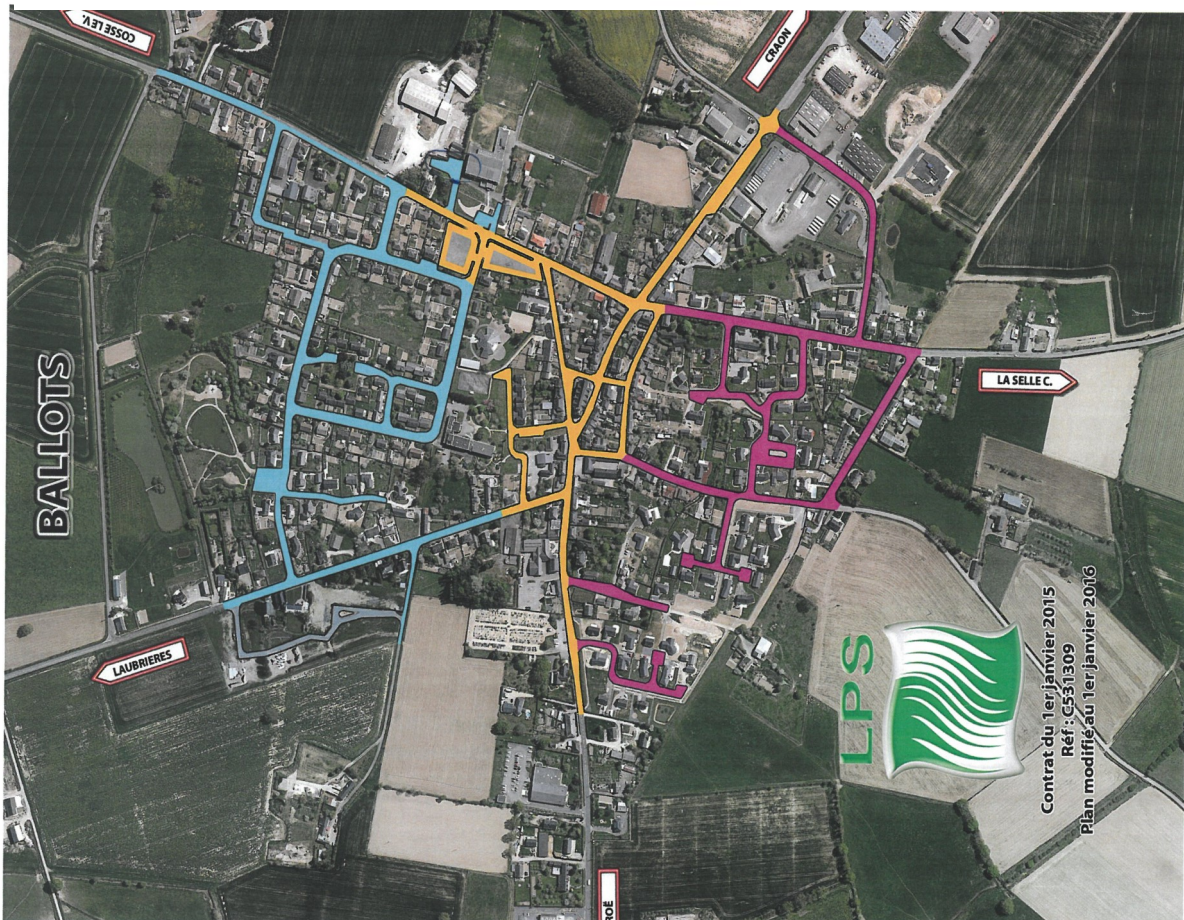
CALENDRIER DE BALAYAGE 2020

Cliet : **Ballots**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Samedi								1				
Dimanche			1					2			Toulonnet	
Lundi		2				1	L de Pentecôte				2	
Mardi		3				2		3			3	1
Mercredi	1	4	1			3		4	1		4	2
Jeudi	2	5	2			4		5	2		5	3
Vendredi	3	6	3		1	Fête du Travail		6	3		6	4
Samedi	4	7	4		2			7	4		7	5
Dimanche	5	8	5		3			8	5		8	6
Lundi	6	9	6		4			9	6		9	7
Mardi	7	10	7		5			10	7		10	8
Mercredi	8	11	8		6			11	8		11	9
Jeudi	9	12	9		7			12	9		12	10
Vendredi	10	13	10		8	Victoire 1945		13	10		13	11
Samedi	11	14	11		9			14	11		14	12
Dimanche	12	15	12		10			15	12		15	13
Lundi	13	16	13		11			16	13		16	14
Mardi	14	17	14		12			17	14		17	15
Mercredi	15	18	15		13			18	15		18	16
Jeudi	16	19	16		14			19	16		19	17
Vendredi	17	20	17		15			20	17		20	18
Samedi	18	21	18		16			21	18		21	19
Dimanche	19	22	19		17			22	19		22	20
Lundi	20	23	20		18			23	20		23	21
Mardi	21	24	21		19			24	21		24	22
Mercredi	22	25	22		20			25	22		25	23
Jeudi	23	26	23		21			26	23		26	24
Vendredi	24	27	24		22	Ascension		27	24		27	25
Samedi	25	28	25		23			28	25		28	26
Dimanche	26	29	26		24			29	26		29	27
Lundi	27	30	27		25			30	27		30	28
Mardi	28	31	28		26				28			29
Mercredi	29		29		27				29			30
Jeudi			30		28				30			31
Vendredi					29							
Samedi		29										
Dimanche					31							

Ballots J Ballots R Ballots B

Édité le 30/12/2019



Communication

Nous avons accueilli Floriane, stagiaire en communication et événementiel, du mois d'avril à début août 2019. Pendant sa période de stage elle a effectué deux missions :

- Aide à la communication pour l'action C'Ballots, accompagnée par les membres de l'association de différentes commissions.
- Remise à jour des visuels de communication des Ballots Infos et Bulletin municipal

Ancien visuel



Nouveau visuel



Nouveau visuel du bulletin municipal



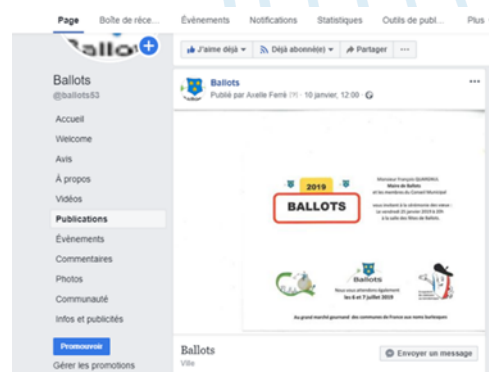
Communication connectée

Pensez à vous connecter pour avoir les différentes infos sur notre commune

Sur le site
internet
www.ballots.fr



Sur notre page Facebook où nous passons régulièrement les informations des associations pour vous tenir informé des manifestations sur notre commune.



Sur l'application IntraMuros qui prend de l'ampleur sur la communauté de communes du pays de Craon. Cette application permet d'avoir les informations importantes des associations mais également les dates des événements importants sur notre commune et nos communes voisines.



Voilà, une page se tourne pour moi !

J'ai pris la décision de ne pas renouveler mon engagement d'élue pour le prochain mandat, principalement pour des raisons professionnelles qui ne me permettent plus d'avoir assez de disponibilités.

Pendant ces deux mandats, j'ai fait de très belles rencontres avec toutes les associations et leurs représentants. Je remercie l'ensemble des acteurs associatifs qui sont très précieux pour notre commune, ainsi qu'Axelle et Roselyne pour leur patience lors de l'élaboration des outils de communication.

Je vous souhaite une très bonne année 2020
à vous et vos familles

Les associations doivent déposer leurs articles et photos avant mi-février. Notre objectif est d'éditer le Ballots Asso avant le changement d'équipe mi-mars.

Nathalie ORY
Adjointe aux sports, à la culture et à la communication

État civil 2019

6 naissances



2 PACS



5 mariages

24 décès



La Mairie de Ballots est désormais engagée dans la démarche de conformité au Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018.

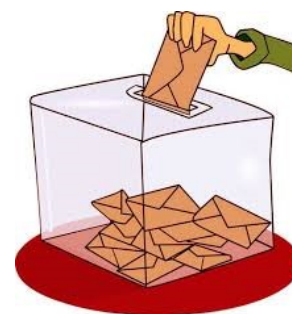
Afin de respecter vos données personnelles, il est désormais impératif de recueillir votre autorisation pour une diffusion municipale.

Vous pourrez trouver des formulaires d'autorisation en mairie ou l'effectuer lors du prochain dépôt d'acte d'état civil.

Elections

Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale en ligne via le site internet www.service-public.fr ou en mairie avec les pièces suivantes : justificatif d'identité et de domicile avec le cerfa 12669*02 disponible en ligne ou en mairie.

Rappel élections municipales les 15 et 22 mars 2020.



Services administratifs

Nouveaux habitants :

Vous êtes invités à vous présenter en mairie avec votre livret de famille. Un petit livret présentant la commune et ses services vous sera remis.

Carte nationale d'identité et passeport :



Pour obtenir ces papiers, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, les habitants de Ballots peuvent ainsi aller à Craon, Château-Gontier, Laval, Saint-Berthevin....

Vous pouvez aussi faire une pré-demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.fr

Jury d'assises, qu'est ce que c'est :

Tous les ans, le maire tire au sort sur la liste électorale de sa commune le nom des citoyens. Cette liste est envoyée à la Cour d'Assises. Une commission spéciale tirera au sort le nom de jurés. Les personnes retenues sont obligées de siéger. Les jurés ont des obligations et peuvent percevoir des indemnités.

Urbanisme :



En fonction de votre projet, il faut déposer soit une demande préalable de travaux soit un permis de construire.

Une déclaration préalable de travaux est suffisante pour les petits travaux de construction et de rénovation. Elle est obligatoire dès qu'on modifie l'aspect extérieur de l'habitation (abri de jardin ou dépendance de moins de 20 m² ou changement de menuiseries....).

Il faudra un permis de construire pour toute nouvelle construction sur un terrain nu ou pour toute création supérieure à 20m². Par contre si la construction nouvelle touche l'habitation principale le seuil de 20m² passe à 40 m² car la commune de Ballots est couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ainsi vous souhaitez faire, par exemple, une véranda de 28 m², il suffira de déposer une déclaration de travaux. Par contre vous voulez faire une dépendance de 30 m² qui ne touche pas l'habitation principale, il faudra bien dans ce cas là un permis de construire.

Retrouvez tous les cerfa sur le site www.servie-public.fr ou en mairie. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Les dossiers seront à déposer en mairie avec plans et photos.

Permanences de la Mairie

Téléphone : 02.43.06.52.08

Adresse mail : mairie@ballots.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MAIRIE	9h00–12h30 14h00–18h00	<u>09h00– 12h30</u>	9h00–12h30 14h00–18h00	9h00–12h30 14h00–18h00	9h00–12h30 14h00– <u>17h00</u>	FERMÉ
AGENCE POSTALE	9h00–12h00 14h00–17h00	<u>9h00–12h00</u>	9h00–12h00 14h00–17h00	<u>9h00–12h00</u>	9h00–12h00 14h00– <u>15h00</u>	FERMÉ
DÉCHETTERIE 02.43.06.62.40	FERMÉ	13H30–17H30	FERMÉ	9H00–12H00	FERMÉ	9H00–12H00 13H30–17H00
M.QUARGNUL	Prendre rendez-vous près du secrétariat de la mairie					
Assistante du service social	L'assistante sociale tient des permanences à la mairie. Les permanences se font sur rendez-vous pris auprès de l'antenne solidarité de Craon au 02.43.09.17.80.					

Bruit de voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de vous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- **Les jours ouvrables** : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **Les samedis et mercredis** : 9h à 12h et 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : 10h à 12h

Recensement militaire

Chaque jeune garçon ou fille doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

La période légale de recensement débute le jour anniversaire des 16 ans et se termine à la fin du troisième mois suivant.

Exemple : un jeune né le 20 mars 2004 peut se faire recenser à partir du 20 mars 2020 jusqu'au 30 juin 2020.

Suite au recensement, le jeune sera convoqué pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), en général l'année des 17 ans. Il sera également inscrit automatiquement sur les listes électorales à ses 18 ans.

Eau

Si vous rencontrez des soucis au niveau du réseau d'eau potable, de bouche d'incendie ou autres, contactez le 02.43.06.14.03, un numéro de téléphone d'astreinte vous sera communiqué.

Infos pratiques

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - ESPACE RÉCRÉAMÔM - 8 ROUTE DE COSSÉ

Tel : 02.43.06.54.41 / 06.08.34.24.97
Horaires : 07h30 – 09h00 / 16h30 – 19h00

Inscription sur le
portail :
familles.paysdecraon.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Tel : 02.43.12.29.01 (ligne spéciale à la mairie, laissez votre message)

PÔLE SANTÉ - 1 RUE DE LA CLOSERAIE

Tel : 02.43.07.88.17 : Médecin Dr COSSON (cabinet fermé le mercredi)
Tel : 06.01.71.38.44 : cabinet infirmier
Permanences infirmières : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30

SANTÉ

Cabinet dentaire – Mme BLANGONET – 12 rue de Paris – 02.43.06.63.37
Pharmacie – M. et Mme EVRARD – 9 rue Nationale – 02.43.06.52.23
Naturopathe – M. PICARD DESTELAN – Chemin du Claray – 02.43.06.67.14
Somatopathe – M. GODARD (méthode Poyet) – La Grande Cossumbre – 06.24.19.98.87
Taxi Gaigner – 02.43.06.67.63
Taxi Barraix – 02.43.06.98.11

NUMÉRO D'URGENCE MÉDECIN - 116 117

En cas d'urgence de nuit de 20h00 à 08h00 et le week-end du samedi 12h00 au lundi 08h00 et jours fériés,
contacter le médecin de garde au numéro ci-dessus.

N'utilisez le 15 qu'en cas d'urgence vitale !

EHPAD (ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES) - 3 RUE DE LA CLOSERAIE

Contact au 02.43.06.65.76
Adresse mail : secretariat.mr.ballots@orange.fr

FAMILLE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES ET ADULTES HANDICAPÉS

Mme BOUCHERIE Virginie « La Besnardière »
Tel : 02.43.07.28.66 ou 07.51.66.29.85

ADMR - SERVICES À DOMICILE - 13 RUE NATIONALE

Contact au 02.43.09.03.87
Adresse mail : ballots.admr53@orange.fr

Permanences le **mardi**
de 13h45 à 16h15, le
jeudi de 14h30 à 16h et
le **vendredi** de 15h45 à
17h15

Location salle des fêtes

A partir du 1er janvier 2020. Précision : tous ces tarifs sont majorés de 50% pour les utilisateurs hors commune.

PARTICULIERS		Salle 240 m ² (cuisine, podium, sono, vaisselle et lave-vaisselle)	Petite salle 140m ² (cuisine, vaisselle et lave-vaisselle)
	Forfait 2j (8h à 20h)	358.50 €	257.50 €
	Forfait veille (14h) ou lendemain (20h)	75.50 €	75.50 €
	Forfait 1j en semaine	181.50 €	121 €
	Vin d'honneur	181.50 €	121 €
	Majoration 31 décembre	100 €	100 €
	Lave-vaisselle	36 € pour les associations locales	
	Vaisselle hors loc. salle	0.40 € le couvert	
	Caution (particuliers et association)	500 €	

Une attestation d'assurance responsabilité civile est désormais demandée à chaque réservation ainsi qu'un acompte de 25%.

ASSOCIATIONS		Salle des fêtes	Salle du Conseil	Petite Salle
	Non lucratif	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	Associations locales (lucratif) ou entreprises	1ère gratuite 23€ / location	1ère gratuite 7€ / location	1ère gratuite 3 € / location
Association hors commune ou entreprises (lucratif ou non)	<i>Cf location salle des particuliers</i>	Pas de gratuité 23€ / location	Pas de gratuité 12 € / location	

Salle de théâtre

Pas de location autorisée en 2020 en raison d'une programmation de travaux

La gratuité pour l'ensemble des locations n'est pas cumulable

Tarification accueil périscolaire au 01/01/2020

Quotient familial	< 830	830 à 957	> 957
TARIFS	2.34€ / heure	2.38€ / heure	2.44€ / heure

Restaurant scolaire municipal

Les tarifs ne changent pas pour janvier 2020, ils seront revus par la Conseil Municipal à partir de février 2020.

RAPPEL : En cas de non-inscription des familles sur le portail « familles.paysdecraon » (inscription obligatoire), une majoration de 20% sera appliquée sur les tarifs des différents services.

Tente de réception

Associations locales : 43.50 €

Particuliers et entreprises de Ballots : 86.50 € .

Associations et particuliers hors commune : 162 €

Transport : 16 € sur Ballots.

Hors commune : 16 € + 0.40 € du km.

Caution : 500 €

Pénalité journalière en cas de retard lors du retour : 31 €

Columbarium

A compter du 1er janvier 2020

328 € pour 15 ans et 574.50 € pour 30 ans,
renouvelable.

Cavurne

254.50 € pour 15 ans et 408 € pour 30 ans,
renouvelable.

Cimetière

A compter du 1er Janvier 2020

Tarif concession : 55.50 € les 2 m² pour 15
ans et 111 € les 2 m² pour 30 ans,
renouvelable.

Jardin du souvenir

35.50 € par urne dispersée.

Travaux avec le matériel communal

Tarif horaire : 67€

Rappel : Le déplacement (aller sur le chantier et retour à
l'atelier) est compté dans le temps de travail et facturé au
minimum une heure.

Tarif gardiennage au chenil

Tarif journalier : 5€

Les associations

Sport



- **AVOBAL** (Volley-ball) | M. KLUS Jany | 1 rue Nationale BALLOTS | 02.43.06.94.65
- **Le Bonheur du Geste** | Mme KINDELBERGER | BALLOTS | 06.84.81.93.71 | manuella.kindel@gmail.com
- **Section Gym** | Mme GRIMAULT Laurence | 02.43.07.60.75 | sectiongym.ballots1@orange.fr
- **Section de tennis Badminton Loisirs** | M. GOUHIER Stéphane | 1 rue Nationale BALLOTS | 02.43.06.03.51
- **USB** (Union Sportive de Ballots foot) | M. DION Hubert | 02.43.06.95.22 | 548732@liguedumaine.fr

Loisirs et détente



- **Les Amis du Bal** | M. MAUGENDRE Joël | 1 rue Nationale BALLOTS | 02.43.12.25.66
- **Les Amis du Plan d'eau** | M. ELUARD Didier | 1 rue Nationale | BALLOTS
- **C'Ballots** (communes aux noms burlesques) | Mme BOURGEOLET Michèle | cballots@gmail.com
- **Comité des Fêtes** | M. JEUDY Fernand | 1 rue Nationale BALLOTS | 02.43.06.52.91 | solangelamy@hotmail.fr
- **Généralions Mouvement** (club retraités) | M. MAUGENDRE Joël | 1 rue Nationale BALLOTS | 02.43.12.25.66
- **Les Etincelles** (Majorettes) | M. VELE Daniel | 02.43.06.59.31 | mnglesetincelles@gmail.com
- **La Flamme** (Troupe de théâtre) | Mme KULIK Marie-Gabrielle | 1 rue Nationale | 02.43.06.54.91
- **Rencontres Balloçaises** (regroupement artisans, commerçants et associations) | Mme ORY Nathalie | Mairie

Scolaire

- **APEL** | M BRIQUET Guillaume | Ecole Saint Antoine | BALLOTS | 02.43.07.04.39
- **OGEC** | Mme LEMOINE Laëtitia | Ecole Saint Antoine | BALLOTS | 02.43.70.07.27
- **Amicale Laïque** | M. LOCHIN Ludovic | Ecole Alphonse Lefizellier | BALLOTS | 02.43.06.58.71



Autres

- **Amicale des Anciens AFN** — M. BOULAY Fernand — 1 rue Nationale — BALLOTS — 02.43.06.62.27
- **Association Bonheur et Sourire** — Mme MEZIERE et M MOUNIER - EHPAD - BALLOTS - 02.43.06.65.76
- **ADMR** - Mme KULIK Marie-Gabrielle - 13 rue Nationale - 02.43.09.03.87 — ballots.admr53@orange.fr
- **Amicale des Sapeurs Pompiers** - M. MOUNIER Ludovic - 4 route de Laubrières - BALLOTS - 02.43.07.69.02
- **ARTI.COM** - Mme FERRAND Charlotte - 28 rue Nationale - BALLOTS — ballots.articom@gmail.com
- **Association Cyril Louaisil** - Mme LOUAISIL Annick - 9 rue de Touraine - BALLOTS - 02.43.06.67.18
- **Association pour la sauvegarde du patrimoine de Ballots** - M LOUAISIL Eric - mairie - 02.43.06.52.08
- **Caisse locale Groupama** - M. CHAUVIN Michel - « Civray » - BALLOTS - 02.43.06.67.51
- **Mutuelle Coups Durs** - M. CHANCEREL Bruno - « La Poirière » - BALLOTS - 02.43.07.36.29
- **Syndicat Défense Contre Ennemis des Cultures** - M. BRETON Serge - Le Pont Martin - BALLOTS - 02.43.06.64.24



Les acteurs économiques

	ALGOPLAST	Zone Artisanale 02.43.06.91.80 contact@algoplast.com	Entreprise Plastique Alimentaire
	Assistance Sud Mayenne Auto	« Bel-Air » 02.43.06.31.86	Dépannage voiture
	ATB France	« L'orgerie »	Vente micro station et station d'épuration
	L'Atelier	3 impasse des Bois 02.43.06.61.84	Bar, Restaurant
	SARL BARAIS Patrick	17b route de Cossé 02.43.06.52.81 pbmballots@orange.fr	Menuiserie bois & PVC
	BDN MOREAU David	Rte de la Roë 06.89.21.95.31 bdn.35@orange.fr	Intervention sur rats—souris—cafards—guêpes— frelons—puces et punaises de lit
	BEZIER Gwénaél	3 b route de la Roë 02.43.06.98.43 gwenael.bezier@wanadoo.fr	Cloison sèche, isolation classique et par soufflage
	BRIERE Samuel	19 route de Craon 02.43.06.52.37 ballots.auto.services@gmail.com	Garagiste et station service
	CAM—TERRENA	24 route de Cossé 02.43.06.65.88	Coopérative agricole
	CHAUVIN Mickaël	2 place du Commerce 02.43.06.52.90 chauvinmichael0111@orange.fr	Boulangier, pâtissier
	CHESNEAU Agri Ouest	19 route de la Roë 02.43.06.52.93 david.gardan@chesneau.eu	Entreprise machines agricoles
	CHEVALIER Christophe	4 impasse du Closeau 06.72.19.24.41 christophe.chevalier0625@orange.fr	Menuisier, aménagement des espaces extérieurs et intérieurs
	Christelle B couture	Le Bois Gautier 06.31.40.72.35 christelle.bcouture@aol.com	Couturière, retoucheuse, confection robe de mariée
	CUMA de Ballots CUMA de la Bruyère	ZA route de Craon 02.43.06.63.86	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
	ESC DI MARCO Adrien	ZA route de Craon 06.25.46.13.86 adrien.dm@free.fr	Electricité générale
	ES'ETHIK	28 rue Nationale 02.43.09.82.01 es.ethik.53@gmail.com	Esthéticienne
	ESCAPE VOYAGE	Zone Artisanale 02.43.06.52.52 escape-voyages@wanadoo.fr	Transport de voyageurs & scolaires
	Les productions FONLUPT	11 route de la Roë 02.43.06.52.55 contact@fonlupt.fr	Entreprise de confection
	Fil d'Histoire	30 rue Nationale 07.82.12.67.67 contact@fil-dhistoire.com	Création de costumes...
	GILLOIS Thérèse-Marie	La Petite Forêt 06.15.38.09.79 tmgilloisavocat@orange.fr	Avocate activité dominante droit du travail, des sociétés
	BRIERE-CHANTEUX SAS	Zone Artisanale 02.43.06.66.80 haubois.briere@gmail.com	Machines, matériel agricole, motoculture
	IMAGIN'HAIR	11 rue de Paris 02.43.06.67.97	Salon de coiffure
	JEGU TRAVAGRI	« Les Chaintres » 02.43.06.12.21	Entreprise de travaux agricoles, publics, terrassment, élagage
	La Renaissance	22 rue Nationale	Bar, tabac, journaux
	OMP	Zone artisanale 02.43.06.73.50	Tôlerie
	SARL PROXI J&M Gaudin	32 rue Nationale 02.43.06.52.15 contact@proxi-ballots.fr	Alimentation, boucherie, charcuterie, traiteur
	SORIEUX Vincent	1 impasse des Bois 02.43.07.64.45 vincent.sorieux@wanadoo.fr	Electricité, plomberie

La vie scolaire

ÉCOLE ALPHONSE LEFIZELLIER - RPIC BALLOTS - LIVRÉ LA TOUCHE - LA ROË

2018—2019 au fil des émotions et à la découverte des métiers !

Les élèves ont bénéficié, grâce au financement de la mairie, de la communauté de communes et de l'Amicale Laïque, de sorties scolaires et d'interventions en lien avec les deux axes du projet annuel de l'école.

Le dumiste Franck WLEKLY est intervenu entre mars et juin dans toutes les classes : chaque classe a ainsi pu découvrir et manipuler le parc de structures Baschet.

Avec Sylvaine NIOBE, les TPS-PS-MS-GS ont découvert et les CE2 ont approfondi les fondamentaux de la danse : les deux chorégraphies ont été présentées aux rencontres départementales à Château-Gontier au Carré, avant d'être eux-mêmes spectateurs d'une œuvre dansée ou participants à un atelier, et aux parents lors de la fête de fin d'année.

Les élèves de la TPS au CE1 ont fêté le carnaval avec un défilé et des danses apprises par les CP-CE1.



Les CE2-CM1-CM2 se sont rendus à la base de loisirs de la Rincerie pendant 3 journées :

- les CE2 pour 3 demi-journées nature et trois demi-journées de pratique sportive « VTT »
- Les CM pour six demi-journées de pratique de l'activité « voile »

La classe de CE2 était aussi licenciée à l'USEP et a participé à la rencontre athlétisme en fin d'année.

Plusieurs visites ont eu lieu dans les commerces et entreprises du village, afin de découvrir les différents métiers exercés sur la commune : boulanger, épicier, chauffeur de car, secrétaire de mairie, assistante maternelle, coiffeuse...

L'ensemble des classes a également bénéficié d'une intervention de la communauté de communes autour du recyclage, de la réduction des déchets ou du compostage.



Quatre classes se sont déplacées au musée Robert Tatin de Cossé le Vivien : au programme de ces journées, visite du musée en plein air et atelier modelage à l'argile autour des émotions.

Enfin ils ont participé à leur manière à l'événement C'Ballots, en décorant des casques, bombes et bottes de jockey.



Toutes les classes ont également bénéficié comme chaque année de six accueils à la bibliothèque de Ballots, d'une séance de cinéma avec Atmosphères 53 au Vox de Renazé, et d'un « spectacle en chemin »

La soirée porte ouverte a lieu le vendredi 3 avril 2020 de 17h à 20h.
Si vous avez des questions ou besoin de renseignements, vous pouvez contacter Mme Serisier au 07.86.25.50.61 ou par mail : ce.0530109f@ac-nantes.fr

L'équipe enseignante 2019-2020 des 5 classes

Classe TPS -PS-MS-GS Mme BOULAY - ATSEM Gwladys CLAVIER

Classe TPS-PS-MS-GS Mme SERISIER —ATSEM Kibby LABARRE

Classe CP-CE1 Mme FRENEL

Classe CE2 -CM1 Mme GELU

Classe CM1-CM2 Mme ALLART

La Directrice,
Mme SERISIER

ÉCOLE SAINT ANTOINE

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'école accueille 110 élèves, répartis en 5 classes

Classe de PS-MS-GS (Mme Alexandra LE ROUX- ASEM : Mme Maryse CAHOREAU)

Classe de GS-CP (Mme Sylvie PICHON— ASEM : Mme Nelly FOURNIER)

Classe de CE1-CE2 (Mme Marylène COUEFFÉ / M Alain ROUSSARD)

Classe de CE2-CM1 (Mme Marie GUILBAUD)

Classe de CM1-CM2 (Mme Virginie RUPIN / Mme Adeline HERMAGNÉ)

Deux nouveaux enseignants (Mme HERMAGNÉ et M ROUSSARD) sont arrivées dans l'établissement à la rentrée.

Mme RUPIN Virginie, chef d'établissement de l'école St Antoine reçoit les familles le soir sur rendez-vous et le mardi toute la journée (tél : 02.43.06.52.29 ou Mail : ballots.stantoine@wanadoo.fr).

Bilan des projets d'année 2018/2019

Tout au long de l'année 2018/2019, les enfants ont participé au Défi Class'Énergie. En partenariat avec l'association SYNERGIE, les enfants ont appris les écogestes pour économiser l'électricité (chauffage, éclairage) et l'eau au quotidien. L'objectif fixé était une baisse de 8% des montants des factures en adoptant les bons gestes pour l'école et pour la planète. Par leurs comportements citoyens, les enfants ont réussi le défi Chauffage.

Dans le domaine de l'alimentation, toutes les classes ont participé, en février, à des ateliers sur l'équilibre alimentaire proposés par la coordinatrice régionale des APEV.

En juin, les CE2-CM ont organisé un goûter sur le thème de l'année « Tout et son contraire ».

Les élèves de MS—GS et CP sont partis en classe découverte à Préfailles les 27-28 et 29 mai au centre « le Soleil de Jade ». Au cours de leur séjour, ils ont découvert la faune et la flore marines. Ils ont collecté déchets naturels et humains afin de travailler sur la pollution et l'écosystème marin. Les déchets naturels ont ensuite permis de réaliser des œuvres d'art éphémères sur le sable de la plage.

Jeux de piste et balades ludiques autour du monde imaginaire des pirates étaient également au programme de la semaine.





Projets d'année 2019/2020

Le vendredi 20 septembre, les élèves des écoles primaires et du collège le Prieuré ont vécu un temps fort synodal sur le thème « Tu as du prix à mes yeux » : marche, jeux, ateliers, pique-nique et célébration ont rythmé la journée.

Le thème « Nature et Naturel » a été retenu comme fil conducteur pour les activités solaires 2019-2020.

Au premier trimestre, les CM ont travaillé sur les déchets sur le site de la Rincerie.

Les GS-CE2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », 6kg de déchets ont été récoltés sur la commune de Ballots.

Avec la participation active des parents et grands-parents, chaque classe a réalisé une grande jardinière extérieure à partir de matériaux de récupération (palettes). Des plantations pourront ainsi se faire tout au long de l'année.

Un spectacle chant choral sur le thème des émotions aura lieu le week-end du 6-7-8 mars 2020. Tous les élèves de GS-CP-CE-CM des écoles du secteur de Craon se produiront sur la scène de la salle du Mûrier pour un spectacle de chants. Les enfants ont travaillé pendant 15 semaines avec la dumiste de l'école de musique pour préparer ce spectacle.

Activités sportives

En septembre octobre 2019, les élèves de CM1-CM2 ont participé à deux jours d'activités sportives à la Rincerie : atelier nature (déchets recyclage) et Kayak. Les GS-CP-CE1-CE2 se rendront à la piscine de Craon au 3ème trimestre 2019-2020.

Dimanche 28 juin
2020
Kermesse de l'école

La directrice,
Mme RUPIN

Jeunesse



Quelques mots du Président

Je tiens à remercier tout particulièrement Alexandre Julliot, pour son travail en tant que président jusqu'en juillet où j'ai pris sa suite. 2019 fut une année tout aussi INTENSE que 2018 : renouvellement du Projet Social, séjour interculturel en Estonie, lancement d'ateliers familles (atelier massage, cirque)... Le nombre de familles adhérentes de la structure, 353 familles en 2018, et 15 associations montre au travers de cette participation importante et leur engagement, toute la cohérence du projet de la structure. Je souhaitais donc remercier toutes les personnes, collectivités, organismes, associations locales qui participent à leur façon à cette réussite.

Le président, Simon GENDRY

Focus sur l'année ! Après un véritable travail de réflexion porté par un groupe de 20 bénévoles, l'association a renouvelé son agrément Centre Social pour 4 années, avec pour orientations :

1. Favoriser le lien social (Favoriser l'échange, le faire ensemble, la mixité)
2. Agir pour mieux vivre sur son territoire (Être acteur et non consommateur)
3. Faciliter la rencontre et l'inter rencontre (Proposer/soutenir des actions délocalisées)

Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité du premier, ET sera effectif sur la période 2019 -2022

Au programme :

CONTINUITÉ de l'accompagnement et l'animation des groupes auprès des jeunes du territoire,
DEVELOPPEMENT du projet Animation collectif famille,
ACCOMPAGNEMENT d'associations locales, projet d'habitants

Sur le terrain c'est des :

Renseignements et Horaires d'ouverture



Hors vacances scolaires
Mardi, jeudi, samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-18h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00



Vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h / 13h45 à 18h00



Tel : 02 43 09 09 69 / 06 86 80 08 75
Ou par mail : equipe@lennullepartailleurs.fr
Site internet : www.lennullepartailleurs.fr



6 Rue de la Tour de Guët — 53400 Craon

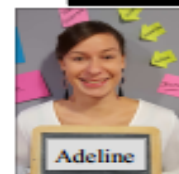
Directeur



Cédric

Avec une équipe dynamique

Animateurs Jeunes



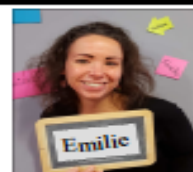
Adeline



Thomas

+ des vacataires, bénévoles, stagiaires ...

Animatrice Famille



Emilie

PROJETS ASSOS



PROJETS JEUNES

INCONTOURNABLE

Des ATELIERS annuels : Cirque, robotique, coupdepouce.net...



Des ANIMATIONS pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riches et variées : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages... + les mercredis et samedis.

Un ACCOMPAGNEMENT adapté à ton, tes projets : séjours, sorties, échange interculturel, vide grenier...

Un ACCOMPAGNEMENT des groupes et des foyers de jeunes des communes partenaires : structuration, animations...

Un local pour tous les jeunes à partir de 11 ans : Avec possibilité de manger sur place le mercredi (ouvert en non stop)



Un service de transport GRATUIT si problème de mobilité

Des actions de prévention au sein des collèges et MFR...

PROJETS HABITANTS

Nouveauté
Atelier COUTURE

J'y cours

Un accueil chaleureux vous sera assuré par notre équipe de salariés. Nous essaierons de répondre au mieux à vos questions, ou de vous accompagner dans vos projets... Vous pouvez aussi simplement venir pour lire la presse quotidienne ou boire un café, thé...

Des PC avec une connexion internet sont mis à votre disposition afin de faire des recherches ou réaliser des documents (affiche, CV...)



PROJETS FAMILLES

Nouveautés
Atelier MASSAGE
Atelier CIRQUE

INTERESSANT

Des SOIREES, des CONFERENCES, des TEMPS pour les parents abordant différentes thématiques.

Des ATELIERS Habilités parentales permettant de développer une méthode différente de communication avec ses enfants.

Des animations PARENTS / ENFANTS autour de la cuisine, du jeu... des SORTIES familiales

Et depuis 2 ans un programme spécifique été



PRÊT DE Matériel

Mise à disposition de matériel aux associations locales : eco cup, tentes chapiteau, vidéo projecteur, percolateurs, maquillage... Renseignements auprès de la structure

ET un ACCOMPAGNEMENT

adapté pour les associations du territoire.
Cet accompagnement peut se traduire par : une aide technique, recherche de financement, une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, formation... C'est aussi un espace où l'on peut communiquer sur ces manifestations. N'hésitez pas à nous apporter affiches et tracts.

Bassin de l'Oudon



Le Syndicat du bassin de l'Oudon : de la planification à l'action

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit de manière coordonnée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon pour l'aménagement et la gestion des eaux. Il intervient dans 3 domaines principaux :

- La restauration et l'entretien des cours d'eau et annexes (zones humides, mares,...),
- L'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des nappes souterraines,
- La gestion quantitative de la ressource en eau et la lutte contre les inondations.

Son intervention est encadrée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.), outil de planification à l'échelle du territoire de l'eau (hydrographique). Il est élaboré par les usagers de l'eau, les élus et les services de l'Etat réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau.

Le schéma ci-dessous illustre quelques interventions récentes du Syndicat. Pour en savoir plus, visitez le site Internet www.bvoudon.fr et abonnez-vous à notre newsletter (6 à 8 numéros/an).



Animations auprès des jeunes à Méral, Renazé, Challain la Potherie et Chazé sur Argos



Abattage de peupliers d'Italie à Montjean



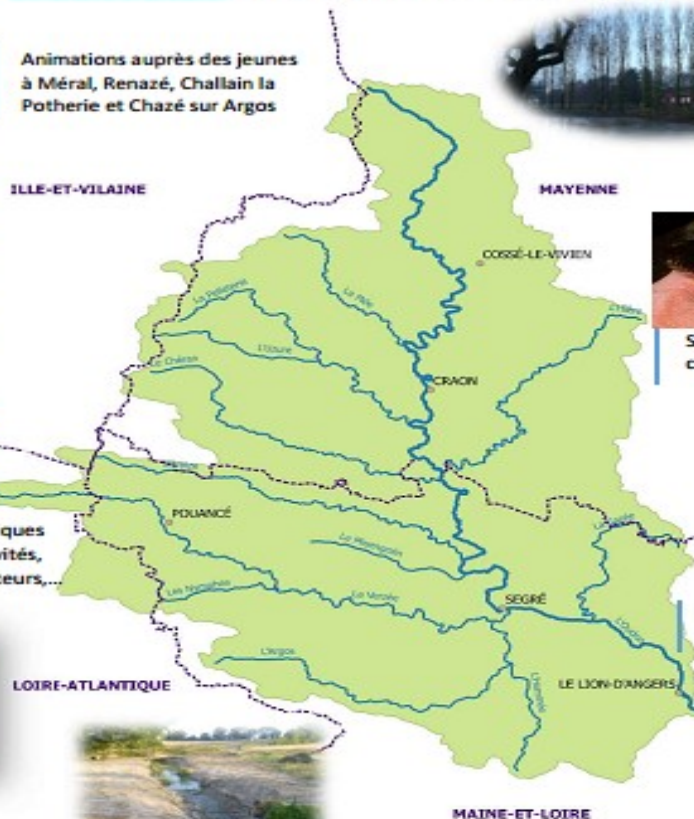
Reméandrage de la Mée et plantations à Livré la Touche



Organisation de journées techniques pour les élus, agents de collectivités, vendeurs en jardinerias, agriculteurs...



Restauration du lit mineur – affluent de la Verzée à Soudan



Suivi de 13 mares communales – ici à Peuton



Restauration de la continuité écologique sur la Sazée à Louvainnes



Restauration de l'Argos à Challain la Potherie



Site de stockage de la Gauteraie à Brain sur Longuenée : rejointement des murs du perthuis

Le Syndicat intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon. contact@bvoudon.fr ; 02 41 92 52 84 ; www.bvoudon.fr
Ses membres sont : Les communautés de communes de : Anjou Bleu Communauté, Châteaubriant-Derval, Pays de Craon, Vallées du Haut Anjou, la Roche aux Fées ; Les communautés d'agglomération de Laval et de Vitré ; La commune de Peuton ; Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais

GENDARMERIE NATIONALE



Comment contacter la gendarmerie ?

- Pour toutes les situations **urgences**, un seul réflexe, composer le **17**
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la **communauté de brigades de CRAON** (☎ 02 43 06 17 20 – cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr).
- Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond **24h/24** et **7j/7** par messagerie instantanée. Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

→ via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique,

→ via Facebook Messenger (www.facebook.com/gendarmerienationale)

→ via les messages privés Twitter (@gendarmerie)

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique est également accessible en flashant ce QR code :



Au quotidien, si vous rencontrez une situation anormale et quoi qu'il arrive en cas de doute, à toute heure, faites le →

17



POLLENIZ, la protection des végétaux, la préservation de l'environnement et de la santé publique

POLLENIZ est une association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux. Elle est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire. Marc PONDAVEN a initié le projet stratégique en 2015 et la fusion a été effective en janvier 2019. Il assume les fonctions de Directeur Général depuis 3 ans. Le bureau de POLLENIZ est présidé par Serge GELOT et ses membres sont : Roland FOUCAULT, Alain COLAS, Catherine GIRAULT, Alain PELLOQUIN et Joël FRUNEAU.

L'adhésion est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs (groupements communaux ou intercommunaux, acteurs de certaines luttes collectives). POLLENIZ a pour mission de veiller au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux (productions agricoles, productions cultivées par le particulier dans son jardin et végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels...) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des organismes émergents, à des espèces exotiques envahissantes (Ragondin, Frelon asiatique), à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambrosie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire avec un siège social dans le Maine-et-Loire et 4 antennes départementales en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée. La force de POLLENIZ repose sur son organisation opérationnelle : 67 collaborateurs permanents, 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières et un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également des moyens opérationnels adaptés et spécialisés.

POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel. Vous pouvez retrouver POLLENIZ sur Facebook, Twitter et LinkedIn et sur www.polleniz.fr.

Focus sur la berce du Caucase en Mayenne

En 2019, Polleniz, en partenariat avec le Conseil Départemental de Mayenne et l'Agence Régionale de la Santé, a amorcé un travail d'ingénierie et d'actions sur la Berce du Caucase. Cette plante, au potentiel de développement néfaste pour la biodiversité, est désormais classée "Espèce Exotique Envahissante" (EEE) au niveau européen. De plus, elle représente un enjeu de santé publique fort puisque sa sève est photosensible c'est-à-dire qu'elle peut occasionner de graves brûlures. Avant l'été, un foyer de plus de 100 m² situé sur la commune de Saint-Germain-le-Fouilloux sur le lieu-dit La Gerruère en bordure d'un étang, a nécessité la mise en place d'un plan d'action. Suite au diagnostic-risque effectué par les services de POLLENIZ le 3 juin dernier sur ce site (foyer le plus important connu en surface en Pays-de-la-Loire), un chantier d'arrachage organisé par POLLENIZ a été réalisé avec succès le 1^{er} août, avec son réseau de bénévoles. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 3 septembre pour restituer le travail effectué.



Poste climatique météo France

Tenu bénévolement par M. Yves GARNIER

EAU RECUEILLIE EN MILIMÈTRES AU PLUVIOMÈTRE DE BALLOTS



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
JANVIER	112.9	103.1	49.7	55.1	40.1	73.1	121.4	64.3	103.1	38.6	96.1	50.4
FÉVRIER	63.7	34.9	94	55.5	9.1	53.9	146.2	74.1	69.7	59.5	47.6	55.1
MARS	83.6	36.5	69.9	13.5	23.2	78.6	33	20.9	97.4	34.3	132.3	58.9
AVRIL	93.8	97.6	21.7	14.6	134.1	45.6	62.1	54.7	55.6	26.7	64.2	40.8
MAI	157.1	95.1	36	23.2	61	67.3	67.4	57.4	40.6	55.4	52.7	37.0
JUIN	42.1	68.8	36.5	49.2	70.2	56.6	48.1	23.8	124.1	68.2	144.8	86.0
JUILLET	50.1	32.4	18.9	64.1	61.1	72.3	60.9	40.0	13.9	33.8	14.9	11.5
AOÛT	63.6	9.4	32.9	109.6	15.4	15.2	122.7	114.1	10.5	52	25.6	50.5
SEPTEMBRE	49.6	14.8	60.5	33.6	121	31.8	35.8	51.1	48.7	78.7	8.1	43.7
OCTOBRE	78.5	39.8	70.5	21.5	150	114.3	59.2	27.4	29.4	26.4	37.4	143.4
NOVEMBRE	89.7	133.7	96.2	24.3	57.2	102.6	87.8	62.4	85.4	47.1	97.8	175.6
DÉCEMBRE	33.8	125.2	89.3	118.1	146.5	106.2	79.4	36.9	14.3	98.1	83.0	103.8
TOTAL	918.5	791.3	676.1	582.3	888.9	817.5	924	627.1	692.7	618.8	804.5	856.7

Agenda

Février

4 : Assemblée générale Ballots Arti'Com, salle des fêtes
7 : Après midi dansant par les Amis du Bal et assemblée générale Comité des Fêtes, salle des fêtes
8 : Soirée dansante C'Ballots, salle des fêtes

Mars

6 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes
7 et 8 : Concours de belote des AFN, salle des fêtes
14 : soirée dansante Amicale Laique, salle des fêtes
15 et 22 : Elections municipales, salle des fêtes

Avril

3 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes
3 : portes ouvertes Alphonse Lefizellier, école publique
10 : Assemblée Groupama, salle des fêtes

Mai

1 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes
8 : commémoration Armistice 1945, mairie
17 : animation zumba, complexe sportif

Juin

1: Tournoi de foot des familles par l'US Ballots, terrain des sports
5 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes
5 : Gala par la Section Gym, complexe sportif
6: courses pédestres semi-nature par Ballots se Défoule, complexe sportif
21 : Fête de fin d'année école Lefizellier, complexe sportif
28 : Kermesse école St Antoine, complexe sportif

Juillet

3 : Après-midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes
13 : Bal des pompiers, terrain des sports

Août

22, 23 et 24 : Fête communale

Septembre

4 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes

Octobre

2 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes

Novembre

6 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes
8 : Repas des aînés, salle des fêtes
11 : commémoration Armistice 1918, mairie
15 : Choucroute des AFN, salle des fêtes
20, 21 et 22 : concours de belote les Amis du Plan d'eau, salle des Fêtes.

Décembre

4 : Après midi dansant par les Amis du Bal, salle des fêtes

Pour vos manifestations, vous pouvez contacter les correspondants locaux presse :

- **Ouest France** Mme BILLARD Delphine
- **Haut Anjou** Mme PAILLARD Christine

Commune de Ballots

Carte du réseau de voirie communale



- Chemin rural / Chemin d'exploitation - Catégorie 1
- Chemin rural / Chemin d'exploitation - Catégorie 2
- Chemin rural / Chemin d'exploitation - Catégorie 3
- Voie Communale - Catégorie 1
- Voie Communale - Catégorie 2



MAIRIE DE BALLOTS

Rue Nationale

53350 BALLOTS

Tel : 02.43.06.52.08 / fax : 02.43.06.96.21

email : mairie@ballots.fr

Horaires :

Le lundi, mercredi et jeudi : de **09h00 à 12h30** et de **14h00 à 18h00**

Le mardi : de **09h00 à 12h30**

Le vendredi : de **09h00 à 12h30** et de **14h00 à 17h00.**